

Rapports et

Projets



université populaire  
**UNI pop**

## L'Assemblée Générale extraordinaire 2024-25

lundi 02/03/2026, 19h00

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- Élection du Conseil d'administration

# **Procès-verbal**

## **de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Le lundi 02/03/2026 à 19:00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Ambert sur convocation.

L'assemblée est présidée par les membres de la Collégiale : Jo Gadras, Marion Herklotz, Cécile Nart et Anne Hevin, Magalie Savel, Sophie Agraphioty.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

### **Présentation du CA et bienvenu...**

## **RAPPORT MORAL**

### **Introduction**

L'Université Populaire de la Dore a pour vocation, par la pratique de l'éducation populaire, de rendre la culture, les savoirs et la réflexion accessibles à toutes et tous, dans un esprit de partage, d'émancipation citoyenne et de solidarité. À travers l'ensemble de ses activités, l'association œuvre à favoriser la rencontre, l'échange de points de vue, le développement de l'esprit critique et le renforcement du lien social sur le territoire.

### **Les valeurs et le projet associatif**

L'Université Populaire de la Dore s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, qui constituent le socle de son projet associatif :

- l'accessibilité des savoirs sans condition de milieu social, d'âge, de genre ou de niveau d'études ;
- la transmission et le partage des connaissances dans un cadre bienveillant, ouvert et respectueux ;
- la participation active des adhérent·es, des bénévoles et des intervenant·es ;
- la transparence du fonctionnement, la solidarité et une gouvernance démocratique ;
- la promotion de l'esprit critique, du débat et de la réflexion collective ;
- la contribution au vivre-ensemble ainsi qu'à la vitalité culturelle et citoyenne du territoire.

Ces valeurs guident l'ensemble des actions menées par l'Unipop et orientent ses choix, tant sur le plan des contenus proposés que sur celui de son mode de fonctionnement.

## **Les activités et actions menées**

Au cours de l'année écoulée, l'Université Populaire de la Dore a proposé une programmation variée, mêlant conférences, débats, ateliers réguliers et temps de rencontres. Cette diversité d'actions a permis de toucher des publics aux profils et aux attentes variés et de répondre à des besoins multiples :

- des ateliers favorisant l'émancipation, le bien-être, l'autonomie et la prévention, notamment à destination des seniors ;
- des actions culturelles et citoyennes autour de thématiques de société, de démocratie et d'information ;
- des temps d'échange et de discussion ouverts, encourageant la confrontation des idées et la participation active du public.

La fréquentation des activités et l'implication des participant·es témoignent de l'intérêt porté à ces propositions et confirment la place singulière que l'Université Populaire de la Dore occupe sur le territoire.

## **La vie associative et le fonctionnement**

La vie de l'association repose sur l'engagement des bénévoles, des intervenant·es et des membres du Conseil d'Administration. Celui-ci fonctionne sous la forme d'un collège, favorisant une gouvernance partagée, collégiale et démocratique, en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire portées par l'Université Populaire de la Dore.

Malgré un contexte parfois contraint, notamment en termes de disponibilité et de ressources humaines, l'Université Populaire de la Dore a pu poursuivre ses missions grâce à un investissement collectif constant.

- le Conseil d'Administration examine, discute et valide les propositions d'actions et de projets ;
- l'opérationnalité quotidienne repose en grande partie sur la coordination, en lien étroit avec le CA ;
- les échanges et la communication interne constituent des enjeux essentiels pour garantir la cohérence, la continuité et la qualité des actions menées ;
- les adhérent·es sont invité·es à assister aux réunions du CA afin de mieux comprendre le fonctionnement de l'association et de renforcer la transparence et la participation.

L'Université Populaire de la Dore tient à souligner l'importance du travail accompli, souvent dans l'ombre, par l'ensemble des personnes impliquées dans la vie associative.

## **Les difficultés et les enjeux**

Comme de nombreuses associations, l'Université Populaire de la Dore est confrontée à plusieurs défis structurels :

- la mobilisation, la reconnaissance et le renouvellement des bénévoles ;
- la charge de travail liée à la gestion administrative, financière et réglementaire ;
- la recherche de financements pérennes afin de sécuriser les actions et les emplois ;

- l'adaptation constante aux attentes des publics en cohérence avec les valeurs de l'association ;
- la grande diversité des activités proposées, qui implique une organisation et une coordination renforcées, générant des coûts de fonctionnement spécifiques ainsi que des besoins importants en locaux et en salles, différents de ceux de structures proposant une activité unique.

### **Focus sur le financement et la mutualisation**

Comme de nombreuses associations d'éducation populaire, l'Université Populaire de la Dore fait face à des enjeux structurels importants en matière de financement.

La richesse et la diversité des activités proposées constituent une force du projet associatif, mais impliquent également une organisation et une coordination renforcées, ainsi que des besoins conséquents en locaux, en matériel et en temps de travail. Ces contraintes engendrent des coûts de fonctionnement spécifiques.

Le modèle économique de l'Université Populaire de la Dore repose en partie sur les cotisations et les participations financières aux ateliers. Celles-ci sont volontairement maintenues à un niveau accessible, en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire. Ce choix assumé implique un principe de mutualisation financière entre les activités : certaines actions contribuent davantage à l'équilibre global afin de permettre le maintien d'autres activités moins rentables mais essentielles pour garantir l'accessibilité pour tous, la mixité des publics et la cohérence du projet associatif.

Ce modèle rend indispensable la recherche de financements complémentaires et de soutiens institutionnels afin de couvrir les frais de coordination, de fonctionnement général et de sécuriser les emplois et les actions sur le long terme.

### **Perspectives**

L'année à venir devra permettre de consolider l'existant tout en poursuivant le développement de nouvelles actions en cohérence avec le projet associatif. Les priorités porteront notamment sur :

- le renforcement et la diversification des partenariats locaux, notamment avec d'autres associations, les structures culturelles et la Communauté de Communes ;
- l'ouverture renforcée de l'Université Populaire de la Dore vers un public toujours plus large, par l'organisation accrue de débats, de conférences, de rencontres publiques et de temps d'échange ouverts ;
- le développement de la communication autour du projet associatif et du principe de mutualisation financière des activités ;
- la poursuite d'une programmation accessible, de qualité et en adéquation avec les valeurs de l'éducation populaire, **chercher des activités et évènements qui nous rassemble** ;
- la valorisation de l'engagement bénévole et le renforcement de la vie associative ;
- la recherche de financements et de soutiens institutionnels afin de sécuriser le fonctionnement global de l'association.

Ces perspectives ne pourront se concrétiser qu'avec l'implication collective de l'ensemble des acteur·rices de l'Université Populaire de la Dore.

## Conclusion

Le bilan moral de cette année met en lumière une association dynamique, engagée et bien ancrée dans son territoire, tout en soulignant la présence d'enjeux structurels majeurs. L'Université Populaire de la Dore peut toutefois s'appuyer sur la solidité de ses valeurs, la diversité de ses actions et l'engagement des personnes qui participent activement à son développement. Il reste néanmoins essentiel de trouver des sources de financement complémentaires pour couvrir les coûts de fonctionnement, car ceux-ci ne peuvent être entièrement pris en charge par les seules cotisations des participants aux ateliers. Pour maintenir le moral et l'engagement des membres du Conseil d'Administration, ainsi que celui de l'ensemble des adhérents, il est crucial de développer davantage d'initiatives collectives qui favorisent la cohésion autour de projets communs.

En conséquence, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'adoption de ce bilan moral.

## RAPPORT D'ACTIVITES

De manière générale, l'ensemble des activités de l'Unipop débute autour de la troisième semaine de septembre.

Au cours de l'année 2024/2025, l'association a réuni 188 **adhérent·es**, pour un total de 209 **inscriptions aux ateliers**.

Sur la période considérée, et parmi les **16 ateliers initialement proposés**, **14 ateliers ont été maintenus**, dont 8 **ateliers gratuits** et 6 **ateliers payants**.

### Les ateliers

Les ateliers de l'Unipop se déclinent en trois grands axes :

#### Expression artistique

- Atelier peinture et dessin
- Atelier d'écriture
- Atelier de calligraphie latine

#### Expression corporelle

- Atelier Corps et Autonomie
- Atelier de Danse Latine
- Atelier de Danse Contemporaine pour enfants

- Atelier de Tai Chi
- Ateliers de Yoga (2)

### **Art et culture**

- Atelier d'occitan
- Atelier langue : *Habla Español*
- le P'tit atelier Philosophico-politique
- Atelier d'initiation à la philosophie
- Atelier d'écriture
- Café littéraire d'Arlanc
- La Compagnie des livres d'Ambert
- Café de la Retraite (a)
- Initiation à la pratique du Zazen

### **Les actions sociales**

Depuis plusieurs années, l'Unipop mène des actions spécifiques à destination des personnes de plus de 60 ans, en partenariat avec la Conférence des Financeurs, le Département du Puy-de-Dôme, le CLIC d'Ambert ainsi que les communes partenaires accueillant ces actions.

Dans ce cadre, l'association propose des projets à **très faible coût de participation** (20 € pour 24 séances de 1h30 par participant(e)s).

Les actions « Bien vieillir » visent à maintenir, enrichir et renforcer le bien-être physique et intellectuel des participant(e)s, par la pratique régulière d'activités adaptées.

L'objectif est de favoriser le maintien de l'autonomie le plus longtemps possible chez les personnes du troisième âge.

Les Ateliers des actions sociales ont toujours lieu sur l'année Civile de janvier à décembre de l'année en cours.

L'Unipop a proposé :

*de sept 2024 à décembre 2024*

- **2 ateliers Qi Gong / Chant**
- **2 ateliers de Qi Gong – Tai Chi progressif**  
*sur différents territoires du département du Puy-de-Dôme.*

*de janvier 2025 à août 2025*

- **1 atelier Qi Gong / Chant**
- **2 ateliers de Qi Gong – Tai Chi progressif**  
*sur différents territoires du département du Puy-de-Dôme.*

### **Inclusion numérique**

L'action Inclusion numérique s'est traduite également par **2 ateliers** de sept à déc 2024 et par **2 ateliers** de janv à août 2025. Ces ateliers proposent des séances d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et aux usages numériques. Ces ateliers ont permis aux participant-es de mieux comprendre et utiliser internet et les outils numériques : choix du matériel, communication par courriel, démarches administratives en ligne et montée en compétences progressive.

*ateliers proposés à Ambert.*

## **Les événements marquants de l'année**

Parmi les temps forts de l'année figurent :

- Le Ciné d'Hiver
- Les Vendredis sous le Kiosque
- Une soirée dansante latine
- La Fête de la Soupe (format poche)
- Une conférence-débat
- La participation au marché de Noël

### **Le Ciné d'Hiver**

Le Ciné d'Hiver, organisé depuis plus de 11 ans, permet aux familles à faibles revenus d'assister à une séance de cinéma, prioritairement destinée aux enfants. Il se déroule courant février / début mars, en partenariat avec le Secours populaire et le Ciné-Club d'Ambert.

Les billets sont distribués par le Ciné Club, le Secours populaire et les assistantes sociales.

Un goûter est proposé à l'issue de la séance, organisé avec l'appui de la commission événement de l'Unipop, des parents et des bénévoles, qui participent à la confection et au service des gâteaux.

### **Événements favorisant les rencontres et les échanges**

- Une soirée « Hors les murs » a permis de présenter l'association, ses valeurs, ses objectifs et l'ensemble des ateliers proposés sur l'année 2024/2025, en présence essentiellement des animateur·rices. Nous pouvons regretter que le public attendu ne soit pas présent en nombre.
- Une soirée Guinguette latine, portée par l'atelier de danse latine, a réuni élèves, adhérent-es et curieux-ses autour d'une initiation aux danses latines (salsa, bachata, merengue).
- Les Vendredis sous le Kiosque, à Ambert, ont proposé une heure de danse gratuite et ouverte à toutes et tous, de mai à juillet.
- Une soirée dansante latine à Valeyre, sous forme d'auberge espagnole, a rassemblé plus de 70 participant-es, avec participation libre.

## Conférence-débat

La conférence « La démocratie à l'ère des réseaux sociaux et de l'information en continu », animée par Simon Gadras, maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Lumière Lyon 2, a rencontré un vif succès et attiré un public nombreux.

## Autres actions

L'Unipop a également tenu un stand lors du marché de Noël, contribuant à la visibilité de l'association et à la rencontre avec le public. Merci à toutes les bénévoles qui ont tenu le stand malgré le mauvais temps et le froid.

## Les partenaires

L'Université Populaire de la Dore s'appuie sur de nombreux partenariats :

- **La Ville d'Ambert**, qui met à disposition trois salles pour les activités de yoga, Qi Gong et danse, ainsi que le bureau associatif situé au 3 rue du Chicot, pour un loyer modique. Une petite salle attenante, pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes, est utilisée quotidiennement pour les ateliers de dessin, peinture, écriture, inclusion numérique, Compagnie des livres, occitan et espagnol.
- **La Communauté de communes Ambert Livradois Forez**, qui soutient ponctuellement l'association par des subventions.
- **Le Département du Puy-de-Dôme**, la Conférence des Financeurs et le CLIC d'Ambert, pour le soutien aux actions sociales.
- **Les communes partenaires**, qui mettent à disposition des salles pour les ateliers à destination des aîné-es.
- **Le Ciné-Club d'Ambert**, Les Lococotiers et La Brèche, pour l'organisation de différents événements.

## Ressources humaines

Le Conseil d'Administration est composé de **6 membres**, se réunissant une fois par mois pour assurer l'organisation, le suivi des activités et le développement des projets de l'association.

Un temps d'accueil en début de séance est systématiquement prévu pour les animateur·rices, les adhérent·es ou toute personne extérieure souhaitant s'impliquer.

L'équipe salariée administrative compte **une personne à mi-temps**, dont le travail permet d'assurer la gestion administrative, la coordination des activités et l'animation de la vie associative.

L'Unipop peut également compter sur l'engagement précieux de ses **bénévoles et référent·es bénévoles**, que l'association remercie vivement.

La recherche de nouvelles personnes motivées reste permanente.

Une équipe de 6 à 7 bénévoles se mobilise notamment lors de la Fête de la Soupe et du Ciné d'Hiver, avec l'appui ponctuel de membres de la commission événement.

## **l'engagement bénévole à l'Unipop**

Les bénévoles peuvent :

- apporter un soutien ponctuel lors des événements (Fête de la Soupe, Ciné d'Hiver, autres temps forts),
- rejoindre une commission d'organisation (événement, ateliers, vie associative),
- intégrer le Conseil d'Administration et participer pleinement à la gouvernance de l'association.

## **En résumé**

Le bilan activités de l'année 2024/2025 met en lumière la richesse et la diversité des actions portées par l'Université Populaire de la Dore. Ateliers artistiques, corporels et culturels, actions sociales en direction des aîné·es, inclusion numérique, événements ouverts à toutes et tous et temps forts favorisant la rencontre : cette pluralité d'initiatives témoigne de la vitalité du projet associatif et de sa capacité à toucher des publics variés, sur différents territoires.

Cette diversité n'est pas une juxtaposition d'activités, mais l'expression concrète des valeurs de l'éducation populaire portées par l'Unipop. Elle permet à chacun·e de trouver un espace d'expression, d'apprentissage ou de partage, quels que soient son âge, son parcours ou ses attentes, tout en favorisant les échanges et les passerelles entre les pratiques.

À travers ce bilan d'activités, l'Université Populaire de la Dore affirme sa volonté de poursuivre et de consolider cette dynamique, en maintenant une offre plurielle, accessible et cohérente, au service de l'émancipation individuelle et collective et du lien social sur le territoire.

## BILAN FINANCIER

Université populaire de la Dore

Exercice 2024/25

### Compte de résultat :

Le résultat comptable de l'exercice au 31 août 2025 présente un solde déficitaire de 5 337 €

Ce résultat s'articule, analytiquement comme suit : .

Ateliers : 5 847 €

Cdf 63 : 3 772 €

Évènements : 116 €

Frais généraux : - 15 072 €

NB : Seules les charges directes ont été imputées pour la détermination des résultats « Ateliers » et « Cdf 63 ». Les charges indirectes, telles que rémunération de la coordinatrice, frais de fonctionnement divers (Abt logiciel atiweb, petites fournitures, téléphone, etc.) sont imputées sur le résultat analytique « Frais généraux », puisqu'elles restent fixes quel que soit le niveau d'activité de l'association.

Pour ce qui concerne les produits, qui s'élèvent à 43 963 €, soit une repli de 2,94 % par rapport à l'exercice précédent :

- le montant encaissé correspondant aux ateliers courants est de 14 082,00 €, soit une progression d'environ 9%
- le montant du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des actions « Conférence des Financeurs » diminue de 9 % avec un montant global de 22 940 €
- la tenue du bar du marché de Noël génère un chiffre d'affaires de 1 528 €
- le montant des subventions s'élève à 1 650 € soit une baisse conséquente d'environ 67 %
- Les cotisations représentent un montant de 2 599 € pour xxx adhérents
- Le placement sur livret génère un montant d'intérêts de 1 164 €

### Charges :

Le montant des charges de l'exercice augmente de 12,30 % avec un montant total de 49 301 €.

Cette augmentation de 5 400 € des postes de charges par rapport à l'exercice précédent s'explique par :

\* une augmentation de 2 830 € des postes d'achats de fournitures et prestations.

- 1 800 € représentent les achats de fournitures alimentaires destinées aux évènements réalisés

dans l'année.(Buvette du marché de Noël, fête de l'Unipop, fête de la Soupe)

- 1 000 € correspondent à l'augmentation d'achat de prestations aux animateurs des ateliers.

\* une augmentation de 2 500 € des charges de personnel (salaires et frais de déplacement).

Le conseil d'administration a décidé de revaloriser, de ce montant, la rémunération de la permanente, jusqu'alors rémunérée au Smic alors qu'elle assume, depuis plusieurs années, la charge d'animatrice et coordinatrice de l'association.

## **Bilan :**

### Investissements de l'exercice :

Néant

Liquidités: Le solde de 29 286 € se décompose comme suit :

Compte courant : 504 €

Livret : 27 154 €

Caisse : 1 628 €

Charges constatée d'avance : 576 €

Ce poste correspond à

- des petites fournitures consommées lors de l'exercice 2025/26 pour un montant de 19 €

- des frais de publicité, affiches et programmes destinés à la promotion des activités de l'année suivante, réglés avant la fin de l'exercice 2024/25, pour un montant de 557 €

Produits à recevoir : 12 255 €

Il s'agit d'actions « Conférence de financeurs » réalisées durant l'exercice, dont nous recevrons le règlement courant 2025/26

### Dettes :

Fournisseurs et comptes rattachés : 199 € correspondent à des factures de fournitures à régler au 31/08/2025

Le montant de 1 330 € inscrit au poste « dettes fiscales et sociales » correspond aux salaires du mois d'août réglés début septembre (819 €) augmenté des cotisations sociales des mois de juillet et août 2025 (511 €)

Le montant de 700 € inscrit au compte « Autres dettes » correspond aux frais de déplacement à régler aux animateurs d'ateliers financés par la Conférence des Financeurs pour un montant de 600 € et aux charges locatives non réglées entre avril et août 2025 (suite à un changement de RIB)

#### Produits constatés d'avance : 3 150 €

- Un montant de 3 000 € inscrit à ce poste correspond à des subventions perçues destinées à des actions de formation non encore réalisées.
- Le solde de 150 € concerne une subvention DALD perçue pour l'organisation d'une future action dans le cadre de la semaine contre les violences (octobre 2025).

Capitaux propres : La situation des capitaux propres de l'association (37 213€) et, par conséquent, les réserves de trésorerie, permettent d'envisager un avenir serein de l'association. L'objet de ces réserves étant, notamment, de pouvoir supporter les charges de fonctionnement et les rémunérations de salariés et des intervenants si notre activité devait être interrompue en cours d'année pour quelque cause que ce soit.

#### **Votes et résolutions**

Après échanges, l'Assemblée Générale extraordinaire adopte :

- le rapport moral ; **voté à l'unanimité**
- le rapport d'activités ; **voté à l'unanimité**
- le rapport financier ; **voté à l'unanimité**
- la révision du statut de l'association et adapter la condition de quorum à 10% pour valider les votes. **voté à l'unanimité**

#### **Élection du Conseil d'Administration**

Sont élu·es membres du Conseil d'Administration :

Jo Gadras, Marion Herklotz, Cécile Nart et Anne Hevin, Magalie Savel, Sophie Agraphioty,

Le Conseil d'Administration fonctionne selon une gouvernance collégiale.

#### **Clôture de la séance**

La séance est levée à 21h00.

Fait à Ambert, le 03/03/2026

Signatures :